

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION

ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-REY

COMMUNE DE TOUBORO



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALISATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

NORTH REGION

MAYO-REY DIVISION

TOUBORO'S COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA COMMUNE DE TOUBORO

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°07/AONO/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2025 DU

30 MAI 2025

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT TRIPLE DE 3mx4mx3m AVEC
L'AMENAGEMENT DES ABORDS DU DALOT AU PK 81+000 DU TRONÇON DE LA ROUTE NATIONALE N13 MAYO-
DJARENDI - SOROMBEO - TOUBORO (INT N20) DANS LA COMMUNE DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-
REY, REGION DU NORD, (En procédure d'urgence).

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Touboro (Contractante), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un dalot triple 3mx4mx3m avec l'aménagement des abords du dalot au PK 81+000 du tronçon de la route Nationale RN13 : MAYO-DJARENDI-SOROMBEO-TOUBORO (Inter N20) dans La Commune de Touboro, Département du Mayo-Rey, Région du Nord. (En procédure d'urgence).

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les grandes tâches suivantes, détaillées dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif. Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- Installation de chantier ;
- Aménée et repli du matériel ;
- Etudes techniques d'exécution ;
- Abattage d'arbres ;
- Remblais d'accès en graveleux latéritiques provenant d'emprunt ;
- Enrochements ;
- Fouilles en terrain ordinaire ou en lit de rivière ;
- Remblaiement contiguë aux ouvrages ;
- Démolition des ouvrages en maçonnerie et en béton armé ;
- Mise en place des perrés maçonnés ;
- Maçonneries de moellons pour mur de soutènement ;
- Béton de propreté dosé à 200 Kg/m³ ;
- Béton armé dosé à 350 Kg/m³ ;
- Coffrage ordinaire en bois ;
- Etudes et essais géotechniques ;
- Gardes-corps mixte ;
- Panneaux triangulaires de type A ;
- Balises en béton armé ;
- Maintien de la circulation.

3. Tranches/Allotissement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont en un seul (01) LOT.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Quatre-vingt-treize millions quatre cent trente-trois mille huit cent vingt-quatre (93 433 824) Francs CFA TTC.**

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **six (06) mois** calendaire pour chaque phase. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des travaux publics.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **BIP du MINTP Exercice 2025** sur la ligne d'imputation budgétaire **59 36 125 03 3300093 523411 864.**

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

NB : Toutefois, lorsque les deux possibilités sont ouvertes, un soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **Un million huit cent soixante-huit mille six cent soixante-seize (1 868 676) francs CFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.** L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du MO aux heures ouvrables de 7H30 à 15H30 au service technique de la Commune de TOUBORO, (numéro de porte, BP, téléphone, fax, e-mail) dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage (le cas échéant).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au **service Technique de la Commune de Touboro,** (numéro de porte, BP, téléphone, fax, e-mail) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de **Cent cinquante Mille (150 000) francs CFA, payable à la Recette municipale de la Commune de TOUBORO.**

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

- Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au service technique de la commune de Touboro, au plus tard le 21 MAI 2025 à 10 Heure et devra porter la mention :

" AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°PO1 FAONO/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2025 DU 30 MAI 2025

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT TRIPLE DE 3mx4mx3m AVEC L'AMENAGEMENT DES APORDS DU DALOT AU PK 81+000 DU TRONÇON DE LA ROUTE NATIONALE N13 MAYO DJARENDI - SOROMBEO .
TOUBORO (INT N20) DANS LA COMMUNE DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD,
(En procédure d'urgence).
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le [date limite de réception des offres] à [Heure limite]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

24 JUIN 2025

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le _____ à 11 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Touboro dans la salle des actes de la mairie de Touboro sise à l'Hôtel de Ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- De l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- De la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Du non-respect de 70% du critères essentiels au seuil de qualification des offres techniques ;
- De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- Du non-respect du format de fichier des offres ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- De l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant, le cas échéant ;
- De l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant, le cas échéant.
- De l'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (à préciser par le maître d'Ouvrage)
- De l'absence de l'attestation de catégorisation le cas échéant ;
- De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

NB : En fonction de la spécificité de la prestation, d'autres critères pertinents pourront être ajouté lors de l'élaboration des DAO.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- La présentation de l'offre ;
- Les références du soumissionnaire ;
- Le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique), le cas échéant ;
 - La capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière).
 - La qualification et l'expérience du personnel
 - Les moyens logistiques
 - La méthodologie

NB : - [Indiquer les principaux critères de qualification qui montrent que le soumissionnaire dispose des capacités techniques et des ressources requises pour mener à bien l'exécution du marché. Ces critères seront détaillés à l'article 6.1 du RPAO]

[Le système de notation des offres par attribution des points est proscrit au profit du mode binaire (oui ou non).]

16. Attribution

Le Maître d’Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l’offre est évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17. Nombre maximum de lots : SANS OBJET

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de Touboro au service Technique de la Commune de Touboro ou auprès du Délégué Départemental des Travaux Publics du Mayo-Rey à Tcholliré (numéro de poste, BP, téléphone, fax, e-mail) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses le cas échéant <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d’Ouvrage.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l’Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l’ARMP au numéro ou le MO/MOD au numéro

30 MAI 2025

Fait à Touboro, le

Le Maire,

(Autorité Contractante)



Bondal Célestin
Le Maire

